

REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité-Travail-Progrès
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
PROJET REGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL (PRAPS) PHASE II
UNITE DE COORDINATION DE PROJET

Appel d'Offres National N°001/2026/FOUR/PRAPS II-NE relatif à l'acquisition des kits de soutien aux communautés pastorales et agropastorales impactées par les catastrophes et aléas agro-climatiques dans la zone d'intervention du PRAPS-2.

Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés 2026 du PRAPS-II NE publié sur le site de la Banque mondiale et paru dans le Sahel Dimanche n°2186 du 27/02/2026.

1. Le Gouvernement de la République du Niger a reçu un financement additionnel composé d'un crédit et d'un don de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) phase II, et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit et don pour effectuer des paiements au titre du Marché N°001/2026/FOUR/PRAPS II-NE relatif à **l'acquisition des kits de soutien aux communautés pastorales et agropastorales impactées par les catastrophes et aléas agro-climatiques dans la zone d'intervention du PRAPS-2 en deux (2) lots :**
 - **Lot 1 : Kits ovins et caprins ;**
 - **Lot 2 : Kits alimentaires et non alimentaires.**
2. L'Unité de Coordination du Projet PRAPS-II sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises (voir DAO) pour fournir **des kits de soutien aux communautés pastorales et agropastorales impactées par les catastrophes et aléas agro-climatiques dans la zone d'intervention du PRAPS-2 (en deux lots) dans un délai de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service.**
3. La procédure sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultant (Juillet 2016) révisé en septembre 2025 ("Règlement de Passation des Marchés").
4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir un complément d'informations et consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres en français auprès du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) phase II, Sis au quartier village de la francophonie, derrière la FENIFOOT en face de la station ENI Niamey Niger, BP : 13017 Niamey, Tél (00227) 20 32 54 56 E-mail : atteissa@gmail.com cc : spm@praps2niger.ne tous les jours ouvrables du lundi au jeudi de 9 h 00 mn à 17h00, heure locale et le vendredi de 9h00 mn à 12h00 heure locale.
5. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous mentionnée contre un paiement non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA**. La méthode de paiement sera en espèces.
6. Les offres devront être soumises à la **Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage** au plus tard le **19 Août 2026 à 10h00mn, heure locale**. La soumission des offres par voie électronique « *ne sera pas* » autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y participer dans **la salle de réunion du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage le 19 Août 2026 à 10H30, heure locale**.
7. Toutes les offres doivent comprendre **une garantie de l'offre**, pour un montant de **deux millions (2 000 000) FCFA** ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible par lot.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) phase II,

Secrétariat du Projet au rez de chaussé

Quartier village de la francophonie, derrière la FENIFOOT en face de la station ENI, Tél (227) 20 32 54 56, BP : 13017 Niamey, (Niger).

Dr ATTE ISSA